



Regroupement de communes pour financer un complexe L'union fait la force!

Atypique, tel pourrait être l'adjectif qualifiant la création de ce complexe sportif de Hachimette, relevant de la commune de Lapoutroie en Alsace. Avec trois clubs et cinq communes au départ de ce projet, difficile d'imaginer que cinq ans plus tard, le Tennis Club Les Deux Tours prendrait possession d'un complexe composé de deux courts couverts isolés et chauffés, d'un club-house de 80 m² et de deux courts extérieurs en terre artificielle. Historique, détails de ce projet innovant, et témoignage!

Les deux courts couverts.

Historique

Après une première fusion entre le TC Orbey et le TC Lapoutroie, Dominique Schmitt, président du TC Faudé, tentait – sans grand succès – d'obtenir la construction d'un court couvert dans l'une des communes. En 2010, date des premiers rapprochements entre le TC Kaysersberg et le TC Faudé, la commune de Kaysersberg prit l'initiative de réunir 5 communes et de proposer la construction d'un complexe tennistique.

La création du TC Les Deux Tours, issu de la fusion entre les deux clubs, et la volonté des 5 communes, a accéléré le processus de lancement des appels d'offres, le début des travaux et l'inauguration réussie le 15 mars 2015 sous la présidence de Jean Pierre Darteville, vice-président délégué de la Fédération Française de Tennis et de Jean-Marie Stanisière, président de la Ligue d'Alsace.

Le complexe en détail

Cet équipement comprend :

- **2 courts de tennis couverts, (surface de jeu en résine) :**
 - isolés : 120 mm en bardage et 160 mm en toiture
 - chauffés : système par rayonnement
 - éclairés par tube fluo
 - avec espace de rangement pour l'enseignant
- **1 club-house de 80 m² comprenant :**
 - espace de vie
 - vestiaires et sanitaires avec accès PMR
 - salle de musculation
- **2 courts de tennis extérieurs éclairés, en terre artificielle**
- **1 mur d'entraînement**

L'éclairage naturel (panneaux translucides) a été pensé par le bureau du club et le cabinet d'architecte (Maillart Architecte) en visitant et s'inspirant de nombreuses installations existantes. Il est composé d'un puits de lumière en partie centrale de la toiture ainsi que des ouvertures en partie haute du bardage latéral.

Un concours a été mis en place pour la réalisation de ce complexe afin d'intégrer au mieux le bâtiment dans l'environnement local. Une belle réussite que l'on peut attribuer à un dialogue constructif entre le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage et le club. ■

Le club-house.



COMBIEN ÇA COÛTE ?

Ce projet a été financé en majeure partie par les 5 communes aidées par le Conseil régional et le Conseil général avec une participation financière de la Fédération Française de Tennis.

Plan de financement

Commune de Lapoutroie	210 000 €
Commune de Kaysersberg	210 000 €
Commune d'Orbey	210 000 €
Commune de Fréland	35 000 €
Commune du Bonhomme	35 000 €
Conseil général	300 000 €
Conseil régional	40 000 €
Aide fédérale FFT	32 000 €

À retenir

Coût global des travaux	1 072 000 € TTC (VRD compris)
Durée des travaux	1 an

Coût des travaux (HT et pour certains lots)

Bâtiment	450 000 €
Sol sportif résine	50 000 €
Éclairage courts couverts	2 600 €
Chauffage courts couverts	8 900 €
Courts extérieurs	81 000 €
Panneaux translucides	28 000 €



Les courts extérieurs éclairés, en terre artificielle.

La parole à...

Élodie Aguilhaume, présidente du TC Les Deux Tours

« Satisfaire l'ensemble de nos licenciés »

« Depuis la fusion, notre club compte plus de 200 licenciés dont une centaine d'enfants inscrits à l'école de tennis. Auparavant nous devions louer des créneaux dans une salle communale afin d'assurer l'école de tennis pendant les mois d'hiver. Ce complexe tennistique nous permet de satisfaire l'ensemble de nos licenciés, d'accueillir dans des conditions optimales les joueurs lors de nos tournois et rencontres par équipes. Nous avons été réellement consultés et écoutés pour la réalisation de ce complexe, notamment concernant le choix des sols des courts couverts et extérieurs. L'accord passé avec les communes prévoit une prise en charge de la construction par les collectivités et une prise en charge des coûts de fonctionnement par le club. »

Philippe Graff, conseiller en développement du Haut-Rhin

« La volonté de rassembler ses forces est à explorer »

« Avec l'éparpillement de "petits clubs" dans cette zone géographique pauvre en courts couverts, le développement voire la pratique du tennis était difficile... Développer les collaborations entre les dirigeants et enseignants des clubs de tennis géographiquement proches pour améliorer la qualité des services proposés aux licenciés et réduire les coûts est un objectif qui pourrait inspirer d'autres clubs. Dans sa politique de développement, le comité départemental du Haut-Rhin soutient les projets de regroupement et de mutualisation des moyens des clubs et à ce titre le TC Les Deux tours a bénéficié d'une aide de 2000 euros. Même si chaque club comporte des spécificités propres, je suis persuadé que la volonté de rassembler ses forces est une piste qu'il faut explorer dans certains cas. »